



## Les Conseillers Citoyens de la Pierre Heuzé s'impliquent pour leur Quartier dit « Prioritaire » de la Ville (QPV) de Caen.

**COMPOSITION** : Les Conseils Citoyens sont composés de femmes et d'hommes de tous âges, tous milieux, toutes cultures..., d'associations et de divers autres acteurs locaux, tous autant motivés par l'amélioration de la qualité de leur vie quotidienne et la réduction des inégalités sociales avec les autres quartiers mieux dotés.

**PRINCIPES** : Chaque conseiller citoyen peut, avec son histoire, son regard, ses connaissances, sa culture personnelle et ses pratiques diverses, se retrouver avec la volonté de partager une expérience de **démocratie participative de proximité** par l'échange, la concertation et la construction commune de projets sur son quartier. Ensembles, ils interviennent donc dans un esprit de co-construction. Ils respectent aussi les principes généraux qui guident l'action, consignés dans le cadre de référence (liberté, égalité, fraternité, laïcité, neutralité mais aussi de souplesse, indépendance, pluralité, parité et proximité).

**OBJECTIFS** : Pour les conseillers citoyens de la Pierre Heuzé, c'est l'intérêt général des habitants du quartier qui prime avant tout, en faveur de : la réussite éducative des enfants, l'accès aux formations et à l'emploi, la qualité du cadre de vie, le confort de l'habitat, le développement du lien social, l'effacement des discriminations, la tranquillité, la proximité des professionnels de santé, la prévention médicale, le maintien des commerces proches, la facilitation des déplacements pour tous...

En participant à des réunions, groupes de travail, débats et divers événements publics, les conseillers citoyens rendent plus visibles les habitants des quartiers prioritaires et font directement écho à ce qu'ils vivent dans leur quotidien, ce qui leur permet de faire remonter des idées et des propositions auprès des institutions publiques et des élus.

**CADRE** : Les conseils citoyens sont nés avec la loi du 21 février 2014. Pour la Communauté Urbaine de Caen la mer, les objectifs visés dans le cadre de la politique de la ville sont inscrits dans le Contrat de Ville 2015 - 2020 qui est signé par de nombreux acteurs publics et collectivités territoriales, dont : le Préfet, la ville de Caen, la CU de Caen la mer, le Département, la Région, les bailleurs sociaux, la CAF, l'inspection académique de l'EN, l'ARS, le Pôle Emploi...

**RENOUVELLEMENT** : Le Conseil Citoyen de la Pierre Heuzé mis en place en 2015 sera renouvelé fin 2018. Pour son fonctionnement, il est subventionné par l'État, les collectivités locales et autres partenaires éventuels. Leurs membres peuvent éventuellement recevoir des formations ciblées.

### INFORMATIONS :

Tél : 07.69.09.15.08.

Mail : [conseil.citoyen.pierre.heuze@outlook.fr](mailto:conseil.citoyen.pierre.heuze@outlook.fr)

Liens : <http://www.conseilscitoyens.fr/> (Cliquer sur : Liste des conseils, puis sur documents)

Sources : Commissariat Général à l'Égalité des Territoires, Ministère de la Cohésion des Territoires.